

Bureau du président-directeur général

Québec, le 19 août 2019

Madame Danielle McCann  
Ministre de la Santé et des Services sociaux  
Ministère de la Santé et des Services sociaux  
Édifice Catherine-De-Longpré  
1075, chemin Sainte-Foy, 15e étage  
Québec (Québec) G1S 2L5

Objet : Publication de l'avis *Sécurité du lieu et conditions de succès de l'accouchement vaginal après une césarienne*

Madame la Ministre,

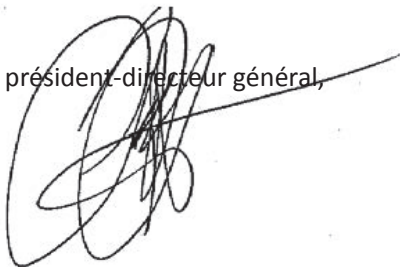
J'ai le plaisir de vous faire parvenir cet avis produit par l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) qui s'intitule *Sécurité du lieu et conditions de succès de l'accouchement vaginal après une césarienne*.

La version non officielle des documents vous a d'ailleurs été transmise le 20 juin dernier.

Veuillez prendre note que le document est maintenant disponible en ligne à l'adresse [Publications](#).

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Le président-directeur général,



Luc Boileau

p. j. : Avis : *Sécurité du lieu et conditions de succès de l'accouchement vaginal après une césarienne*  
Annexes complémentaires

c. c. M. Patrick Bédard, MSSS  
M. Yvan Gendron, MSSS  
M<sup>me</sup> Catherine Hamelin, MSSS  
M. Pierre Lafleur, MSSS  
D<sup>re</sup> Lucie Opatrny, MSSS  
M<sup>me</sup> Lucie Poitras, MSSS  
M<sup>me</sup> Isabelle Roy, MSSS  
M. Denis Simard, MSSS